

Entreprises, la CCI est à vos côtés pour vous aider à surmonter vos difficultés

Nos **CONSEILLERS** sont à votre écoute quel que soit votre besoin

Répondre à vos questions, vous orienter vers les solutions adaptées, vous conseiller dans vos démarches, vous informer sur les aides disponibles, problèmes de gestion etc.

Contactez-les !

24.31.00

ou à soutien@cci.nc



La CCI-NC met à votre disposition gratuitement des **EXPERTS** spécialisés pour vous accompagner dans vos démarches



AIDE EN GESTION

Des **experts-comptables** vous aident à :

- Analyser votre situation financière pour identifier les problèmes et priorités
- Restructurer vos dettes en renégociant les délais de paiement
- Élaborer un plan de trésorerie et prioriser les flux
- Gérer vos créances et optimiser le recouvrement
- Monter vos dossiers de demande d'aides (dispositifs d'aides liés à la crise, financements exceptionnels, etc)



AIDE JURIDIQUE

Des **avocats** spécialisés en droit social vous aident et vous conseillent :

- En cas de litige, contentieux avec vos clients, fournisseurs ou autres partenaires
- Dans la gestion de vos relations sociales
- Dans vos démarches de procédures collectives



AIDE AVEC LES ASSURANCES

Des **experts d'assurés** vous accompagnent :

- Comprendre les garanties de mon contrat : couverture principale, garanties optionnelles et exclusions
- Plafond et franchise
- Les étapes et délais d'indemnisation



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Des **psychologues** présents :

- Pour vos équipes
- Avec un suivi dédié à la gestion de crise et aux réorganisations
- Mise en œuvre de stratégies pour renforcer le moral des équipes

 **Soutien du réseau CCI**

Bénéficiez de ces accompagnements gratuits, jusqu'à 6 h par entreprise (selon votre problématique), totalement pris en charge par la CCI-NC grâce au fonds de soutien du réseau national des CCI.

Pour + d'infos contactez vos conseillers CCI !



Scannez-moi